

 <p>HOPITAL EDOUARD HERRIOT</p>	<p align="center">PROFIL DE POSTE</p> <p align="center">GRADE : Aide- Soignant Diplômé</p> <p align="center">FILIERE : soins</p> <p align="center">POSTE A TEMPS : 100%</p> <p align="center">au Groupement Hospitalier Centre HOPITAL EDOUARD HERRIOT</p>	<p>Version : 4</p> <p>Rédacteur : V. VERQUIN Resp.Valid : S. FERRE</p> <p>Date Validation : 15/06/21</p>
---	--	--

GROUPEMENT HOSPITALIER : CENTRE
ETABLISSEMENT/SITE : Edouard Herriot
POLE D'ACTIVITE MEDICALE : Médecine
SECTEUR/UNITE : Unité de médecine interne de post urgence
RESPONSABLE MEDICAL DU POLE : Mme le Pr GUEBRE-EGZIABHER
CHEF DE SERVICE M. le Pr HOT
DIRECTEUR REFERENT : C. CURIE
CADRE SUPERIEUR DU POLE : S. FERRE

PRESENTATION GENERALE DU SITE

L'hôpital E. Herriot se situe 5 place d'Arsonval à Lyon 3^{ème}, accessible par les transports en commun (bus, métro, tramway).

Il se compose de 723 lits d'hospitalisation complète, de 83 lits d'hôpital de jour et de 91 lits d'hôpital de semaine.

Il est le siège du SAMU, du CRRR et du centre de médecine hyperbare des HCL.

Il constitue le principal pôle d'accueil des urgences de l'agglomération

Il est organisé en 4 pôles d'activité (Urgences Médicales, Urgences Chirurgicales, Spécialités Médicales et Spécialités Chirurgicales)

PRESENTATION DE L'UNITE ET SPECIFICITES

- **Spécificités des prises en charge**

Le service se situe au PAVILLON O au sein de la spécialité de Médecine interne

Le service accueille une population adulte venant essentiellement du service d'Accueil des urgences de l'établissement avec un problème somatique ainsi que des patients venant des services de réanimations et des services de soins continus.

- **Capacité en lits et places** : Le service, situé au 1^{er} étage du pavillon O, comporte 17 lits répartis sur 5 chambres seules et 6 chambres doubles.
- **Places et types d'hospitalisation** :

Les principaux motifs d'hospitalisation dans le service sont :

- ✓ Patients poly pathologiques stables
- ✓ Symptômes persistants nécessitant un bilan étiologique

- ✓ Urgences vasculaires
- ✓ Hématologie « bénigne »
- ✓ Crise drépanocytaire
- ✓ Pathologie rare à expression urgente
- ✓ Autres pathologies, respiratoires, cardio-vasculaires, neurologiques, infectieuses, digestives... dans le cadre de l'urgence et dans l'attente d'une filière de spécialité
- ✓ Sorties de réa ou de soins continus dans l'attente d'un lit en service spécialisé

- **Ressources humaines** :

Personnel médical :

- **Chef de service** : Pr HOT
- **Responsable UF** : Pr HOT
- **Praticien Hospitalier** : Dr POUTREL
- CCA
- Internes
- Externes

Personnel paramédical :

- **Cadre supérieur du PAM** : Me FERRE Sophie
- **Cadre infirmier** : Mme VERQUIN Virginie
- **IDE 11 ETP** (9 de jour et 2 de nuit)
- **ASD 11 ETP** (9 de jour et 2 de nuit)

Autres intervenants :

- Une assistante Sociale
- Un kinésithérapeute
- L'unité psychiatrique de liaison
- L'unité mobile de gériatrie
- L'unité de soins palliatifs
- La diététicienne
- L'entretien de l'intégralité du service est pris en charge par une entreprise extérieure

MISSION PRINCIPALE ET DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Tout professionnel est soumis aux règles statutaires de la Fonction Publique Hospitalière, qu'il doit connaître et respecter (secret professionnel, droit de réserve...).

➤ Poste sous la responsabilité des cadres de santé

Titulaire du diplôme professionnel d'aide-soignant

Profession régie par l'arrêté du 22 octobre 2005, paru au JO n°264 du 13 novembre 2005.

« L'aide-soignant membre de l'équipe soignante dispense, par délégation sous la responsabilité et le contrôle des infirmières, des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnels pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne ».

➤ **Aide- soignant(e)**

« Sous la responsabilité directe de l'infirmier(e), et par délégation, l'aide-soignant(e) assure des soins d'hygiène, de confort, et contribue à l'entretien des locaux et du matériel nécessaire pour assurer des soins ».

➤ **Textes législatifs :**

- Décret n° 89.241 du 18 avril 1989, portant statuts particuliers des aides soignant(e)s et des agents de services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière, modifié par décret 2000.844, 2000.08.31 du 2 septembre 2000.
- Circulaire n°96.31 du 19 janvier 1996 relative au rôle et aux missions des aides soignant(e)s et auxiliaires de puériculture dans les établissements hospitaliers.
- Arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel aide-soignant(e).
- Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme d'aide-soignant(e).

Participe aux projets d'établissement et objectifs fixés par la Direction des Soins.
Collabore avec les différents partenaires de soins dans le cadre de son activité.

Relations hiérarchiques

- Directeur des soins
- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé

Relations fonctionnelles

Travaille en liaison et collaboration avec l'équipe médicale, paramédicale et les services prestataire

ACTIVITES ET FONCTIONS PRINCIPALES DU POSTE

➤ **Soins de base**

- Accueil, information, accompagnement et éducation des personnes et de leur entourage.
- Aide et suppléance pour les gestes de la vie quotidienne en fonction de l'autonomie du patient, après analyse du contexte.
- Soins d'hygiène et de confort. Entretien de l'environnement immédiat de la personne et réfection des lits.
- Prise en charge et commande des régimes spécifiques en lien avec l'hôtesse et la diététicienne
- Observation et recueil de données relatives à l'état de santé de la personne.
- Transmission des observations par écrit et par oral pour maintenir la continuité des soins.

➤ **Soins techniques**

- Prélèvements urinaires et de matière fécale
- Préparations cutanées et autres en vue d'examen invasifs
- Aide de l'infirmière dans la réalisation des soins.
- Hygiène des locaux selon les protocoles en vigueur, essentiellement environnement direct du patient et surfaces. L'entretien des sols est pris en charge par une entreprise extérieure.
-

➤ **Soins relationnels et éducatifs**

- Accueil et prise en charge globale, prise en compte de l'entourage et de l'environnement
- Aide et accompagnement aux activités quotidiennes.
- Aide, soutien psychologique aux patients et à l'entourage.
- Ecoute et relation d'aide
- Accompagnement de fin de vie
- Accueil et encadrement des étudiants ASD

➤ **Soins indirects**

- Les commandes de matériels nécessaires aux actes de soins (antiseptiques, magasin, ...). Entretien du matériel
- La gestion des matelas et de la lingerie
- La gestion des réparations ne nécessitant pas l'utilisation de la messagerie
- La mise à jour des connaissances et informations sur les recommandations, procédures, notes de service (AGED et classeur d'information)
- La vérification des péremptions des antiseptiques et des produits issus d'Hospimag
- L'utilisation des différents logiciels dédiés pour la gestion des soins et du service
- L'aide aux transports des patients en cas d'indisponibilité du Stip
- Les courses diverses sur HEH en fonction des nécessités (pharmacie, ETS...) en l'absence des ASH du pool des tâches logistiques

COMPETENCES/QUALITES ACQUISES ET/OU A DEVELOPPER

➤ **Techniques**

-
- Maîtrise des soins de base
- Bases en hygiène hospitalière (protocoles de soins, protocoles d'hygiène des locaux, prévention des infections nosocomiales...)
- -Protocoles spécifiques d'isolement
- Procédures de recueil et d'acheminement des prélèvements urinaires et de matière fécale
- Préparation des patients en vue des examens
- Prise en charge des régimes alimentaires
- Prise en charge de la douleur en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Accompagnement de fin de vie
- Gestes d'urgence, risques d'accidents d'exposition au sang, manutention, risques d'incendie
- Utilisation des logiciels dédiés

➤ **Organisationnelles** : Organisation des soins, planification, gestion des priorités

➤ **Aptitudes**

- Rigueur (hygiène, gestes techniques, tenue du dossier de soins, gestion du matériel, des stocks...)
- Sens des responsabilités
- Sens de l'observation
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Collaboration pluridisciplinaire et esprit d'équipe
- Disponibilité et adaptabilité
- Ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle
- Sens de l'économie

➤ **Relationnelles**

- Respect (du patient, de son entourage, des différents membres de l'équipe, du matériel, des locaux...)
- Communication (transmission d'informations précises, fiables et professionnelles, accompagnement, accueil...)
- Convivialité
- Education des patients (régimes...)
- Pédagogie avec les étudiants : transfert du savoir et évaluation objective

➤ **Environnement spécifique informatique**

Le personnel paramédical travaille avec l'informatique sur des logiciels concernant récupération la commande de transport, la déclaration du matériel défectueux, la déclaration des évènements indésirables, et pour valider les soins logiciel OPIUM et Easily (recueil de données, diagramme de soins).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Quotité temps de travail**

Temps plein à 100%.
Poste soumis à pointage

- **Amplitude horaire**

Travail en 7H30 :

- Matin : 6H40- 14H30
- Soir : 14H-21H
- J : 8H-15H50
- J1 : 9H30- 17H20

- **Type de roulement**

Roulement en 7H30 avec repos variable, 28 CA, 15 RTT et 12 RF.
Roulement sur 9 semaines avec 4 WE travaillés sur 9.

Ce profil de poste peut être sujet à modifications en fonction de l'évolution des organisations de travail et des activités.

Poste à pourvoir à compter dès que possible
--

Candidature à adresser à Mme Sophie Ferré, cadre supérieure de santé, sophie.ferre@chu-lyon.fr, 04 72 11 74 10

Avant le 31 juillet 2021
